



HAL
open science

Rapport préliminaire de fouilles du secteur 3 à Halabiya-Zénobia

Samuel Provost

► **To cite this version:**

Samuel Provost. Rapport préliminaire de fouilles du secteur 3 à Halabiya-Zénobia : Prérapport Zénobia 2008 : secteur 3 (îlot d'habitation). [Rapport de recherche] Université de Nancy 2. 2008. hal-01292440

HAL Id: hal-01292440

<https://hal.science/hal-01292440>

Submitted on 23 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Prérapport Zénobia 2008 : secteur 3 (îlot d'habitation)

Responsable : S. Provost (Univ. Nancy II, EA 1132 HISCANT)

La campagne de l'été 2007 et la brève intervention de M. Al Besso en janvier 2008 avaient permis la mise au jour d'un îlot d'habitation comportant dans son ultime occupation plus de 9 pièces, réparties en deux unités distinctes au moins. La nouvelle campagne a été consacrée à l'exploration plus approfondie de celle qui occupe la moitié orientale de l'îlot : l'implantation à l'intérieur des pièces d'une série de sondages d'étendue limitée a visé d'une part à reconnaître la séquence stratigraphique générale des phases d'occupation successives, et d'autre part, à explorer sa façade méridionale avec l'objectif d'atteindre la rue le limitant sur ce côté.

Synthèse

Les sondages des pièces 1, 2, 3 et 5 ont permis d'identifier trois niveaux d'occupation successifs, séparés par des phases de destruction, suivies de phases de récupération des matériaux et de remblaiement important entraînant la formation du petit tell actuel.

Le dernier niveau d'occupation (niveau 1), déjà bien mis en évidence en 2007, est un habitat dont les murs sont construits, sans fondations, pour la partie inférieure, en un petit appareil incertain de moellons de basalte ou de gypse, simplement liés à la terre et incorporant de nombreux blocs en remploi : les plus remarquables sont une série (au moins six) de cubes (d'environ 60 cm de côté) percés d'un orifice de section quadrangulaire — leur monument d'origine reste à déterminer. La partie supérieure de l'élévation est un appareil d'adobe reconnu dans la couche de destruction argileuse qui scellait le dernier sol dans toutes les pièces considérées. Ce dernier est uniformément un sol de terre battue soigné, particulièrement bien conservé dans les pièces 2 et 5 malgré sa faible épaisseur (environ 2 cm), mais presque intégralement détruit par des tranchées de récupération dans les pièces 1 et 3. Le même matériau est utilisé comme enduit mural, au moins sur la hauteur de la première assise, dans les pièces 4 et 5.

Le niveau précédent d'occupation (niveau 2) n'a été reconnu que dans les pièces 2 et 3, sous une épaisse couche de remblai visant à préparer les constructions du niveau 1. Il prend la forme de sols très ruinés et de vestiges d'un mur d'adobe dans pièce 3, qui suggèrent, avec le sondage de la pièce 11, que cette technique de construction est prédominante lors de cette phase.

Le niveau d'occupation le plus ancien (niveau 3) mis au jour jusqu'à présent est localisé sous une nouvelle couche de remblai (d'au moins 50 cm d'épaisseur) : il s'agit des premières assises (2 ou 3 en général) de murs en appareil incertain de basalte, de nouveau liés avec de la terre, avec quelques blocs de gypse. Les assises supérieures de ces murs ont probablement fourni les matériaux de construction du niveau 1 comme le suggèrent les nombreuses tranchées de récupération. Les tronçons de murs localisés dans les sondages des pièces 2, 3 et 5 permettent d'esquisser le plan d'une unité d'habitation rectangulaire, dont les limites restent à déterminer. Les sols associés à ces murs sont des dallages plus ou moins défoncés de gypse (pièce 3) incorporant également des plaques de basalte (pièce 2).

Pièce 2

Le sondage exploratoire (S1) de la pièce 2 pratiqué en 2007 a été progressivement étendu à l'ensemble de sa surface en raison de l'intérêt que lui donne sa position centrale dans l'îlot. Le niveau d'arrêt de la fouille correspondait à une couche d'argile compacte (3012/3030) qui a été reconnue comme résultant de la destruction de l'élévation en adobe des murs de la pièce dans son dernier état. Elle reposait directement sur un sol de terre battue (3015/3032, au premier plan sur la fig. 1) très mince (0,02-0,04 m) et assez bien conservé, sans qu'ait été repéré de niveau d'occupation significatif, ce qui permet d'envisager un abandon rapide après son aménagement. Le sol est installé sur un remblai de préparation homogène (3033), contenant peu de matériels, d'une épaisseur variant entre 0,40 et 0,60 m. La construction des murs de la pièce est contemporaine de ce remblai. Il est

probablement venu recouvrir en une fois un niveau d'occupation attesté par un petit foyer (3070) le long du mur nord associé à un sol (3154) de sable et de chaux qui n'est pas repéré sur toute la surface.



Fig. 1. Vue d'ensemble de PCE 2



Fig. 2. Murs 3035, 3078 et sol 3071 de PCE 2

Ce deuxième niveau d'occupation vient recouvrir une couche de remblai antérieur importante (3064) de 0,20 à 0,40 m d'épaisseur environ. On trouve sous cette dernière les vestiges d'une phase de construction précédente : deux murs grossièrement perpendiculaires sont parallèles aux limites de la pièce et dessinent l'angle en équerre d'une pièce d'un premier bâtiment. Le mur 3035, visible sur 3,15 jusqu'à la berme nord-sud de S1, est presque parallèle au mur 3004. D'une largeur d'environ 0,60 m, il est composé de trois assises de petits moellons irréguliers, de basalte majoritairement, mais aussi de gypse, liés simplement avec de la terre. Le mur 3078 possède les mêmes caractéristiques : en partie masquée par la berme nord-sud, il est dégagé sur 2,70 m jusqu'à la berme est-ouest soutenant le mur 3005. Dans l'angle opposé du quadrilatère ainsi défini, un sol construit de petites dalles de basalte et de gypse liées par un mortier blanc est mal conservé sur une surface irrégulière d'environ 1,80 x 1,25 m : c'est le troisième niveau d'occupation, le plus ancien observé sur le secteur jusqu'à présent, et le niveau d'arrêt 2008 de la fouille.

Pièce 1

Un sondage (S6, 4 x 1,50 m) a été ouvert dans l'angle sud-est de la pièce et a révélé une séquence stratigraphique assez proche de celle de la pièce 2 : sous la couche de remblai naturel provenant de l'effondrement final de la base des murs de moellons informes, une couche de destruction argileuse très compacte (3093) correspond à la partie supérieure des murs en adobe. Elle recouvre directement là encore le sol de terre battue argileuse (3108) associé à la construction de ce dernier habitat. Celui-ci est aménagé sur un remblai de préparation (3157) qui succède à une épaisse couche de remblai (3109) limono-argileuse comparable à 3033 (0,90 à 1 m). Elle recouvre un muret de petits moellons de gypse et de basalte (3111), conservé sur trois assises au moins, et qu'on a dégagé sur une distance de 3 le long de la berme nord du sondage. À ce muret est associé un niveau de sol argileux (3113) : il s'agirait du niveau d'occupation 3.

Cette séquence n'est toutefois conservée que sur une étroite bande (environ 0,65 m) à l'extrémité est du sondage : deux grandes fosses (3110 et 3158 chacune d'environ 0,90 m de diamètre) correspondant peut-être à des tentatives de récupération des matériaux viennent percer le sol 3108 et son remblai de préparation (3157). Leur comblement différencié (plus hétérogène et argileux pour 3110, plus sableux et lité pour 3158) laisse penser qu'elles ne sont pas nécessairement contemporaines. La plus profonde, 3110, atteint le sol 3113.

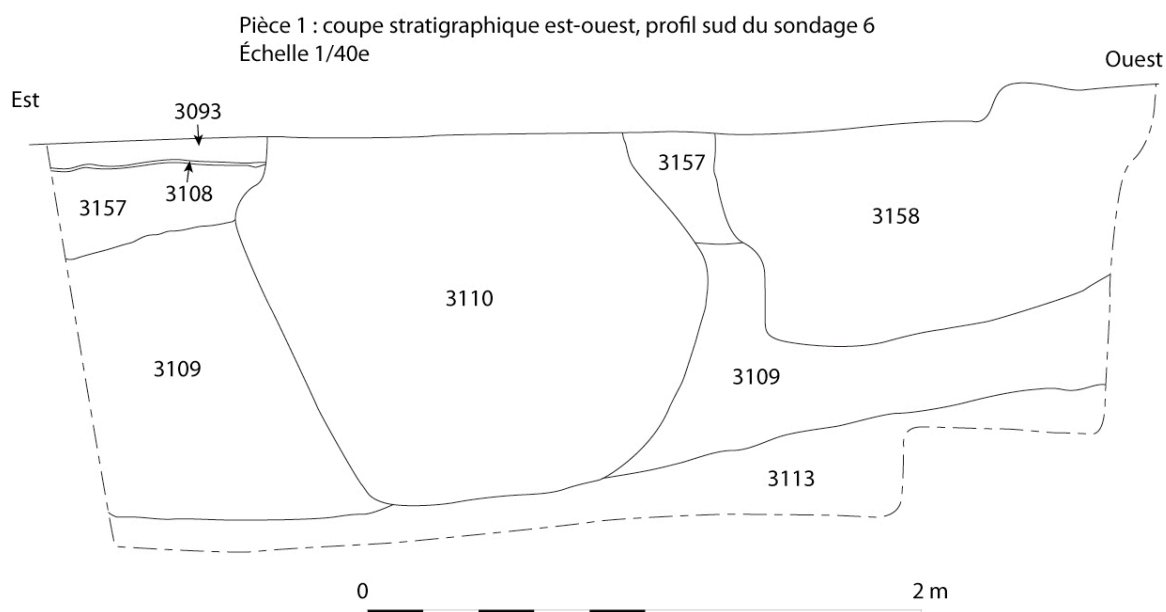


Fig. 3. PCE 1 : couche de démolition 3093

Fig. 4. PCE 1 : mur 3111

Pièce 3

Un sondage (S4) de 3 x 2,50 m a été implanté dans la Pièce 3 afin de poursuivre sous la partie nord du dernier état de l'îlot l'exploration des structures associées dans la Pièce 2 aux phases antérieures. Comme dans les sondages 5 et 6, les phases de construction et d'occupation les plus récentes (niveau d'occupation 1) ont été fortement perturbées par des creusements postérieurs. Le sol final de terre battue (3152) n'est plus repérable que sur une toute petite surface à l'ouest, après avoir été défoncé par de grandes fosses (3128, 3141 d'un diamètre supérieur à 1 m) dont le comblement s'est fait ensuite progressivement. Dans la partie nord, la fosse 3141 s'apparente à une tranchée de récupération qui a percé l'épais remblai limono-argileux (0,60 m) qu'on retrouve sur tout le site, et atteint la couche de destruction de la phase précédente : il s'agit de vestiges d'un mur de briques crues (3142) élevé sur un solin de moellons de basalte (3098) recouvert d'une couche de mortier de chaux : par son orientation et ses caractéristiques, cette dernière construction doit continuer le mur 3076 de la Pièce 2 (S1). Un premier sol d'argile (3137), fortement endommagé par la tranchée, est associé à la construction de briques crues : il représenterait le deuxième niveau d'occupation. Un second sol (3139) en gypse et mortier, mis au jour sous le remblai principal, 0,20 m sous le premier sol, donne le niveau d'occupation correspondant au premier état du mur 3098. Il n'est présent que sur le côté est du mur, tandis que du côté ouest, on trouve une couche argilo-limoneuse très riche en céramique (3084), servant de niveau de sol. Un petit chapiteau retrouvé sur chant à cet endroit a pu éventuellement servir de mobilier en remploi.



Fig. 5. Chapiteau et céramique de l'US 3084



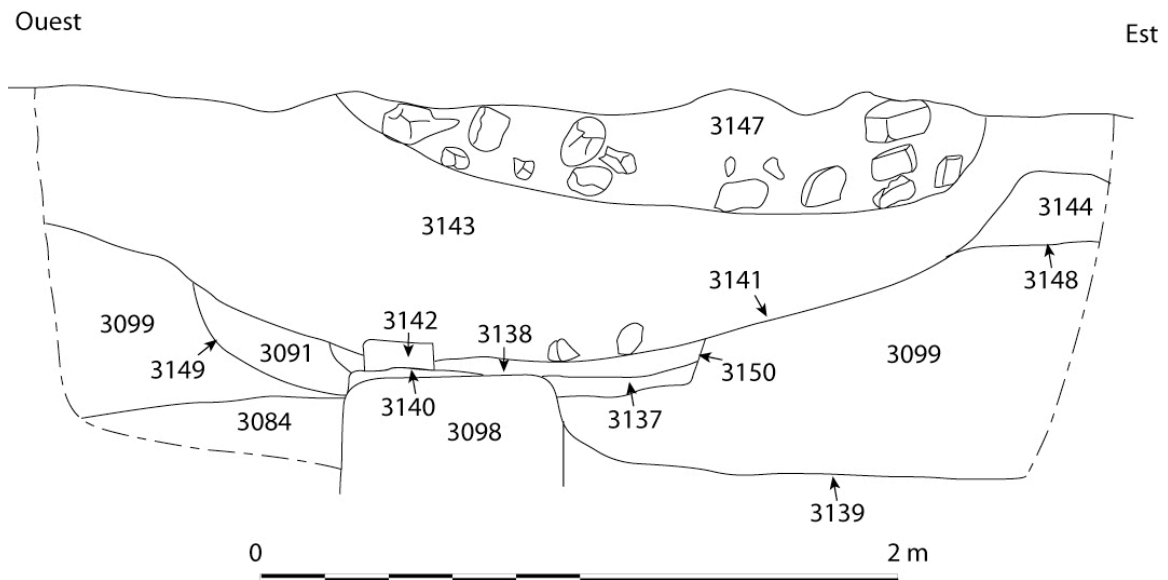
Fig. 6. PCE 3 : mur 3098 et sol 3139

Pièce 5

Un sondage (S2) de 2 x 3,50 m a été ouvert sur toute la largeur de la Pièce 5 pour y vérifier la continuation ou non des structures mises au jour dans la Pièce 2. La séquence stratigraphique y est identique : sous la couche de destruction des murs d'adobe (3061), on retrouve le sol peu épais soigneusement construit (3062) qui remonte à la base du solin du mur 3025 comme un enduit, marqué de nombreuses traces de lissage. Il repose sur un remblai limono-argileux très épais (3069, d'une épaisseur atteignant 1,10 m), perturbé sur le côté est du sondage par une tranchée (3073) comblée en plusieurs fois.

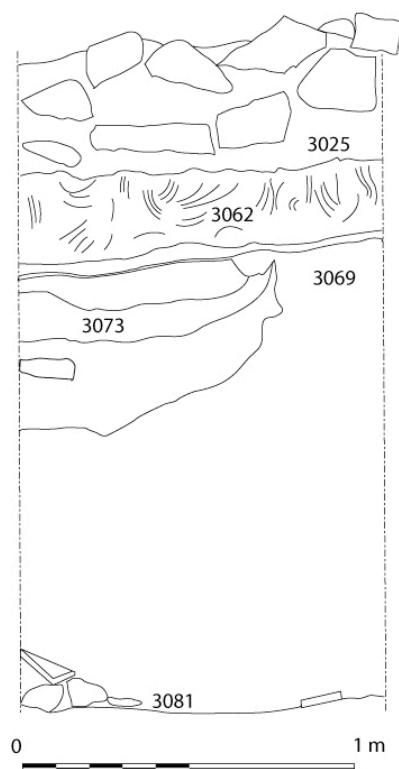
Ce remblai recouvre l'assise de fondation d'un mur (3081) fait de moellons grossiers de basalte, liés à la terre, qui paraît pouvoir être la continuation du mur 3035 de la Pièce 2. Un dallage de basalte et de gypse (3085), conservé sur tout le reste du sondage, lui est associé.

Pièce 3 : coupe stratigraphique ouest-est, profil nord du sondage 4
Échelle 1/40e



Pièce 11 – Cour

Pièce 5 : coupe stratigraphique
est-ouest, profil sud du sondage S2
Échelle 1/40e



Relevé 3.012 : Pièce 11, coupe stratigraphique nord-sud,
profil est du sondage 5
Échelle 1/40e

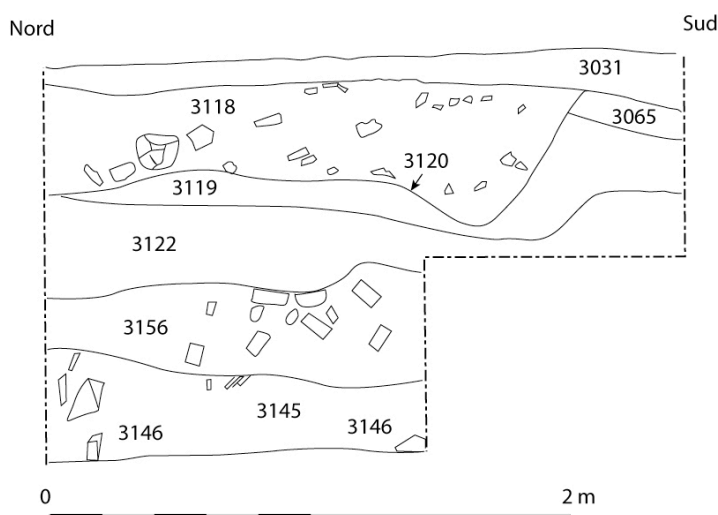


Fig. 7. Mur 3074/3075



Fig. 8. Canalisation 3146

Deux autres sondages S3 (10 x 3 m) et S5 (1,50 x 2,50 m) ont été pratiqués dans la pièce 11 sur le côté sud de l'îlot, respectivement le long des murs 3006 et 3003 : ils ont permis de montrer qu'il s'agit en fait au niveau 1 d'une cour dépourvu de sol construit et jonchée de plusieurs structures superficielles — fondations d'enclos voire d'un auvent dans la partie nord (3041), fosses cendreuses (3037).

Le niveau 2 de cet espace est en revanche caractérisé par un sol construit (3124), en terre battue, plus épais et plus fruste que le sol repéré dans le niveau 1 des pièces 1, 2, 3, et 5. Il a également été largement défoncé par les fosses du niveau 1 de la cour, raison pour laquelle il n'apparaît pas dans le sondage S5 presque entièrement traversé par une tranchee de récupération (3120). Après deux couches de remblais similaires (3119-3122) limono-sableux, d'une épaisseur combinée de 0,40 à 0,60 m, le sondage a révélé un niveau de destruction de briques crues (3156, d'une épaisseur de 0,20 à 0,40 m), pouvant correspondre aux murs d'adobe du troisième et plus ancien niveau d'occupation. Il recouvre une autre couche de destruction (3146) dans lesquels se distinguent les vestiges d'une canalisation de fortune (3146) constituée de briques posées sur chant,

qui traverse le sondage de part en part. Il pourrait s'agir d'un drain en relation avec les constructions de la troisième phase repérées dans les sondages 1, 4 et 6.

Dans le sondage 3, le sol 3124 est bien préservé sur le côté ouest, où il paraît se poursuivre sous les constructions nord de l'îlot. Il est en effet percé par une structure semi-circulaire de brique crue (3039 : base de dolium ?) qui paraît associée au niveau d'occupation de ce sol et se poursuit sous le mur 3006.

Au sud-ouest, un emmarchement de terre battue (3126) a été mis au jour suggérant l'existence d'un petit escalier descendant vers la rue au sud de l'îlot : la façade y était constituée par un mur d'adobe constitué de deux séries d'assises de briques (3074, plus argileuses dans la partie inférieure ; 3075, plus limoneuses au-dessus). Lors de sa destruction, ce mur est tombé d'un seul tenant vers l'extérieur de l'îlot, entraînant, malgré les déformations et les dommages subis, une bonne conservation de ces caractéristiques. Il mesurait ainsi au moins 2,40 m de haut et il était percé d'une porte de 2,20 m de hauteur pour 1,15 m de largeur : l'emplacement de la porte matérialisé par les traces d'arrachement des briques du piédroit (3102) est localisé en bas de l'emmarchement cité.

Un peu plus d'un mètre au sud du sommet de ce mur abattu, à l'extrémité sud du sondage S3 un troisième niveau d'occupation a été mis au jour, correspondant probablement au niveau 3 de l'habitat mis en évidence : ce sont les vestiges d'un mur en moellons de basalte ainsi qu'une grande dalle de gypse, encadrée par d'autres blocs suggérant l'existence d'un seuil, qui pourraient marquer la limite sud de l'îlot dans cette période. Au sud de ces structures, une couche d'abandon a livré un abondant matériel céramique et métallique (clous, lame de couteau, boucle), dont deux objets quasi intacts, une gourde et une lanterne. La datation de cette céramique de la fin du VI^e s. indique qu'on atteint là la fin de l'occupation byzantine, et confirme que les niveaux supérieurs sont tous islamiques.